

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LE SOCIALISME

DEVANT LE BON SENS POPULAIRE.

Le capital a peur, et son instinct ne le trompe pas : Le socialiste a les yeux sur lui !!!

PROLOGUE, discours du 31 juil. 1849.

(Suite et fin.)

En vérité, c'est tristesse et pitié : cela se sent le cœur, passons.

Que dirons-nous de la Banque du peuple ? de cette vaste machine qui devait changer le monde commercial, le monde industriel, le monde agricole, le monde politique, et de tracer Dieu ? Nous voulions en parler à fond ; mais, dans l'intervalle, la malheureuse banque est dépecée, et le citoyen Proudhon, profitant habilement d'un accès de 10 000 fr. fait au journal Le Peuple (non pas à la banque, notez le bien), par le jury parisien, a mis sous le hangar sa célèbre machine, et a envoyé au public financier le billet de part du décès.

Pauvre banque, qu'elle eût bien marché sans cette condamnation ! Après un vaste déploiement de propagande, elle avait réuni 18 000 fr. !!! Elle avait conquis un personnel dévoué, vivant fiévreusement du traitement spartiate de 1 fr 50 c. par jour. Mais, par malheur, le diable se déchira, et le pauvre apprend que sur les 18 000 fr., 8 000 sont définitivement mangés en frais de bureau ; que les collaborateurs du citoyen Proudhon sont soupçonnés par lui d'être vendus à la police, comme les faux témoins du père Cabot ; et, jour dernier adieu à ses amis qui veulent continuer son œuvre, quoique n'ayant jamais compris les rudiments de la science économique, pas plus que de la logique, le nouveau Dieu d'univers leur jette du haut de la montagne cette parole infernale : O pauperes spiritus ! O pauperes spiritus !

Les autres socialistes n'ont pas à proprement parler de système. Que demanderait-il à Pierre Leroux, cet être triple et un, cet auteur de la triade rêvé de mysticisme sans religion ? Du sentimentalisme, des phrases, de l'amour à la foi, cela ne nourrit l'estomac de personne.

Que demanderai-je à ceux qui veulent le partage ? Ils n'ont rien fait, Dieu merci, parce que la France tout entière, depuis l'ouvrier humble, depuis le paysan cultivateur jusqu'au capitaliste, s'est ligée pour arrêter leur bras. Mais si le sol de Paris, de Rouen, et d'autres villes encore, a été rouge du sang humain ; si d'illustres généraux ont trouvé la mort dans des luttes fratricides ; si des ouvriers, plus égarés que coupables, ont eu le malheur de s'armer contre la société, et d'en subir les justes punitions, à qui la faute ?

Il n'est pas une bête si honnête qui ne le dise. — Inutile donc de le répéter.

TROISIÈME QUESTION.

Messieurs les Socialistes, que feriez-vous ?

Ce que vous avez fait, lorsque vous avez le pouvoir comme Louis Blanc, le champ libre comme Cabot en Italie ; des adeptes comme les phalanstériens de Clichy, des enthousiastes comme le citoyen Proudhon. Tout cela n'est guère encourageant. Grâce à toutes ces violences ou à toutes ces folles utopies, les capitaux ont fondu au soleil socialiste, comme la neige au printemps ; ceux qui restaient ont disparu ; grâce à toutes ces belles réformes, les marchands n'ont plus vendu, les fabricants n'ont plus fabriqué, les ouvriers ont chéri et pâti de la faim, les propriétaires n'ont plus tou-

ché leurs revenus, les banquiers et commerçants ont suspendu leurs paiements, les agriculteurs n'ont plus récolté leur blé, leur vin, leurs bestiaux. — Pendant qu'on parlait d'organiser le travail, le travail mourait, et, pour peu que l'expérience eût duré quelques mois de plus, le Trésor public, ce réservoir pour toutes les utopies socialistes, eût été fermé aux ouvriers eux-mêmes, comme il l'est depuis longtemps aux déposants de la caisse d'épargne, aux porteurs de bons du Trésor.

Voilà encore votre bilan ! si on supputait les milliards dont vos avez appauvri la France, on en reculerait effrayé.

Eh bien ! si, par impossible, la nation abusée se laissait prendre au piège de nouveau, que feriez-vous ?

Je laisse ici Louis Blanc, Cabot, Victor Considérant, parce que leurs théories ne marcheront jamais.

Jamais, en effet, la France ne remettra entre les mains de l'État, c'est-à-dire entre les mains de quelques ministres, la gestion de la direction de son industrie et de son agriculture. Une armée de ce genre n'y suffirait point. — Jamais non plus l'ouvrier pauvre ne sera adouci par l'ouvrier valide au partage égal. C'est le cri de la nature et de l'équité !

Jamais non plus les paysans français, les propriétaires, soit des villes, soit des campagnes, ne mettront en commun leurs champs, leurs vignes, leurs prés, leurs maisons, pour devenir les pensionnés de l'État. Vous aurez beau écrire des livres, citoyens Cabot, vous n'arriverez jamais là. Depuis des siècles, votre système existe, il est pratiqué par quelques hommes qu'on appelle les frères Jouvès, et depuis des siècles l'humanité passe à côté de ces colonies exceptionnelles sans les voir.

Jamais enfin 1 200 ménages ne vivront dans la grande harmonie de Fourier, sinon au moins le feu, du moins à la même cuisine. Jamais ils ne s'y soumettraient sans une main de fer qui les opprimerait, et si les hommes abissaient le joug, les femmes le briseraient bien vite.

Rêvez, chimères que tout cela : et les habiles le sentent bien !

Aussi, que disent-ils à l'ouvrier, à l'homme de la campagne ? que feraient-ils surtout ?

Le partage eût les biens entre tous. La loi agraire est leur dernière mot. — Eh bien ! suivons-les sur ce terrain approfondissons.

Messieurs les communistes, avez-vous jamais calculé ? cela vous parait impétueux ; mais vous nous dites des choses si étonnantes, que vous devez bien permettre qu'on vous le demande.

D'abord, savez-vous ce que le partage des terres donnerait à chacun le voici :

Il y a en France 52,768,600 hectares ; sur ce total, 43,000,000 hect. sont seuls propres à la culture. On estime qu'ils rapportent en chiffres ronds 2,752,000,000 fr., soit 64 fr. par hectare, tant bon que mauvais.

Sur ces 43,000,000 d'hect., 14,000,000, juste tiers, sont possédés par 3,000,000 familles, ayant en moyenne cinq têtes par ménage, et possédant de 5 1/2 à 3 1/2 d'hectare par famille.

A ceux-là, vous n'ôtez rien sans doute. 14,000,000 d'hectares sont possédés par 700,000 familles ayant une moyenne de 21 hectares par famille, et un revenu moyen de 1,000 à 1,300 francs.

A ceux-là encore vous n'ôtez rien ; voici donc 28,000,000 d'hectares non partageables. 11,000,000 d'hectares sont possédés par 160,000 familles, possédant 75 hectares en moyenne, qui procurent aux propriétaires un revenu net de 3,000 francs pour 5 personnes par

ménage ; c'est de la misère sans doute. Mais est-ce là de l'aristocratie ?

A ceux-là encore ôtez-vous quelque chose ? Non, à moins de vouloir faire passer sur tous le niveau de la misère au lieu de celui du bonheur.

Nous voilà donc 39 000,000 d'hectares. Pour arriver à 43 000,000, il n'y a rien de plus que 4 000 000 ; mettez en 6,000,000 si vous voulez, par ce que sur 25 millions semblables un ou deux millions ne changent rien au raisonnement.

Or, vous laissez bien aux 23 000 familles de grands propriétaires qui possèdent 6,000,000 d'hectares, ce que vous avez laissé à la classe précédente, 3,000 f. de revenu chaque, ce qui fait de disponible que 3 à 4 millions d'hectares.

Tout admettant donc à partager de 3 à 4 millions d'hectares.

Maintenant, entre qui le fera-t-on ce partage ?

D'abord, je vois au premier rang des réclamants, 3,000,000 de familles de petits propriétaires qui n'ont guère que 100 fr. de revenu provenant de leurs champs. Vous ne les repousserez pas.

Puis 900,000 familles vivant dans les villes, d'une profession, d'un métier, et qui auront droit bien naturellement à ce partage ; puis les pères des campagnes, ceux qui n'ont ni fin, ni lieu, le total général sera bien près de 4,000,000 de familles, s'il ne le dépasse.

Or, 4,000,000 de familles ayant à partager 4,000,000 d'hectares au maximum, chacune en moyenne aura un hectare, tant bon que médiocre, que mauvais, c'est-à-dire 64 fr. par an en moyenne.

Peut-on arriver à un plus agréable résultat ? N'est-ce pas la montagne qui accouche d'une souris ?

Mais ce n'est pas tout. Comment se résoudra la question ? Croit-on que les propriétaires déposés se laisseront faire aussi facilement, et que tout se passera sans ces froyables résistances ?

Croit-on que le peuple de France, ce peuple si honnête, si loyal, qui un mois de février prendrait les voleurs, prendra parti pour la spoliation ?

C'est une erreur. En France, on se souvient encore du précepte latin, tu ne noceris pauperem ; on se rappelle le proverbe, qui le bien mal acquis ne profite pas, et la résistance n'aura pas seulement pour appui les quelques familles riches attaquées, mais la masse, la grande masse du peuple.

Mais j'admets qu'il en soit ainsi que vous le voulez ; j'en tire argument pour vous adresser une autre question, messieurs du communisme.

Lorsque j'ai parlé du revenu de 64 fr. par hectare, j'ai pris pour base le chiffre actuel ; mais ce chiffre, croit-on qu'il se maintiendra ?

Si l'on dépouille 23 000 familles de propriétaires fonciers de la campagne, croit-on que les maisons des villes garderont grande valeur ?

A Paris, le terrain s'est vendu 1,000 à 1,200 f. le mètre. Croit-on qu'il vaudra 1,000 ou 1,200 f. l'hectare, lorsque personne ne sera plus assez riche pour y loger ?

A Paris et dans les grandes villes, il y a pour plusieurs milliards de marchandises de luxe, de meubles, d'argenterie, de diamants, d'étoffes de dentelles, etc.

Qu'est ce que cela vaudra entre les mains des marchands qui le détournent, si personne ne les achète plus ? Et avec quoi les achètera-t-on, lorsque la maximum de la fortune d'une famille sera 3,000 f. de revenu pour 4 à 5 personnes ?

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme n'a pas un plan fixe. C'est un amas informe de doctrines qui se combattent et d'hommes qui se haïssent. — Que la société soit un moment entre ses mains, et la France sera déclarée entre mille systèmes au fond desquels il n'y a qu'une idée : prendre pour soi et mourir.

Le socialisme, qui n'est pas du lendemain, mais qui est de la veille, qui est de l'avant-veille, qui existe, qui rêve depuis des siècles, n'a rien fait. Lorsqu'il a voulu fonder des colonies, il a fait des dupes comme les actionnaires des phalanstères, ou des victimes comme les malheureux colons de l'Inde.

Quand, au contraire, la vieille société, cette société qu'on représente comme si inhumaine, envoie ses enfants peupler une colonie nouvelle, comme l'Algérie, elle se les expédie pas à la légère et sans connaître seulement les lieux auxquels elle les destine ; elle leur donne ses frères pour leur porter sur le rivage le dernier adieu, la dernière bénédiction de l'Eglise et de la patrie ; elle leur donne ses magistrats pour veiller sur eux, ses braves officiers pour les accompagner, son argent pour bâtir leurs demeures, ses lumières et son expérience pour les guider. Voyez et comparez.

Le socialisme ne fera rien que des ruines. Il se flâte d'avoir une idée, il s'appelle l'idée, mais c'est une idée de licence, et non de liberté ; c'est mort, et non pas de vie ; c'est la misère achetée sous l'apparence du bonheur.

Le bon sens, l'expérience. Mais le peuple souffre, et n'y a-t-il donc rien à faire ?

Si fait, il y a beaucoup à faire, beaucoup à tenter.

La première chose est d'arracher du champ de la pensée ces mauvaises herbes du socialisme, qui le rendent infécond et stérile.

Mais ce travail accompli, travail négatif, je le reconnais, il n'y a pas à s'en lasser ; car des milliers d'hommes souffrent.

Il y a des institutions de prévoyance à fonder, des abus à extirper, une législation à peaufiner à améliorer ; il y a l'agriculture à mettre en honneur, les Landes, la Solagne, l'Algérie à coloniser ; il y a des millions d'hectares des biens communaux à mettre en valeur, non pas seulement au profit des communes, mais au profit des prolétaires qui n'ont pour toute richesse que leurs bras et leur famille. Il y a l'association volontaire à essayer entre le maître et l'ouvrier, ou par les ouvriers entre eux. — En un mot, si la société ne doit pas être reléguée de fond en comble, il y a des milliers de points de détail à améliorer.

Mais tout cela est-il facile à faire ?

Non, sans doute, autrement ce serait fait depuis longtemps ; mais c'est possible, et, si les troubles politiques ne viennent pas absorber ailleurs l'opinion publique, d'ici à peu de temps cela sera.

Le socialisme ne fera rien que des ruines. Il se flâte d'avoir une idée, il s'appelle l'idée, mais c'est une idée de licence, et non de liberté ; c'est mort, et non pas de vie ; c'est la misère achetée sous l'apparence du bonheur.

Le bon sens, l'expérience. Mais le peuple souffre, et n'y a-t-il donc rien à faire ?

Si fait, il y a beaucoup à faire, beaucoup à tenter.

La première chose est d'arracher du champ de la pensée ces mauvaises herbes du socialisme, qui le rendent infécond et stérile.

Mais ce travail accompli, travail négatif, je le reconnais, il n'y a pas à s'en lasser ; car des milliers d'hommes souffrent.

Il y a des institutions de prévoyance à fonder, des abus à extirper, une législation à peaufiner à améliorer ; il y a l'agriculture à mettre en honneur, les Landes, la Solagne, l'Algérie à coloniser ; il y a des millions d'hectares des biens communaux à mettre en valeur, non pas seulement au profit des communes, mais au profit des prolétaires qui n'ont pour toute richesse que leurs bras et leur famille. Il y a l'association volontaire à essayer entre le maître et l'ouvrier, ou par les ouvriers entre eux. — En un mot, si la société ne doit pas être reléguée de fond en comble, il y a des milliers de points de détail à améliorer.

Mais tout cela est-il facile à faire ?

Non, sans doute, autrement ce serait fait depuis longtemps ; mais c'est possible, et, si les troubles politiques ne viennent pas absorber ailleurs l'opinion publique, d'ici à peu de temps cela sera.

Le socialisme ne fera rien que des ruines. Il se flâte d'avoir une idée, il s'appelle l'idée, mais c'est une idée de licence, et non de liberté ; c'est mort, et non pas de vie ; c'est la misère achetée sous l'apparence du bonheur.

Le bon sens, l'expérience. Mais le peuple souffre, et n'y a-t-il donc rien à faire ?

Si fait, il y a beaucoup à faire, beaucoup à tenter.

La première chose est d'arracher du champ de la pensée ces mauvaises herbes du socialisme, qui le rendent infécond et stérile.

Mais ce travail accompli, travail négatif, je le reconnais, il n'y a pas à s'en lasser ; car des milliers d'hommes souffrent.

Il y a des institutions de prévoyance à fonder, des abus à extirper, une législation à peaufiner à améliorer ; il y a l'agriculture à mettre en honneur, les Landes, la Solagne, l'Algérie à coloniser ; il y a des millions d'hectares des biens communaux à mettre en valeur, non pas seulement au profit des communes, mais au profit des prolétaires qui n'ont pour toute richesse que leurs bras et leur famille. Il y a l'association volontaire à essayer entre le maître et l'ouvrier, ou par les ouvriers entre eux. — En un mot, si la société ne doit pas être reléguée de fond en comble, il y a des milliers de points de détail à améliorer.

Mais tout cela est-il facile à faire ?

Non, sans doute, autrement ce serait fait depuis longtemps ; mais c'est possible, et, si les troubles politiques ne viennent pas absorber ailleurs l'opinion publique, d'ici à peu de temps cela sera.

Le socialisme ne fera rien que des ruines. Il se flâte d'avoir une idée, il s'appelle l'idée, mais c'est une idée de licence, et non de liberté ; c'est mort, et non pas de vie ; c'est la misère achetée sous l'apparence du bonheur.

Le bon sens, l'expérience. Mais le peuple souffre, et n'y a-t-il donc rien à faire ?

Si fait, il y a beaucoup à

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 24 mars 1852.

M. le Rédacteur,

Si j'étais rentier, et si les capitaux de mes pères fussent confiés au gouvernement, je serais peut-être dans le cas de déserter... Si j'étais bourgeois bien égaré, j'aurais peut-être été amoureux de la mesure qui fait passer des gémissements aux cris et chants victorieux aux autres.

Par la conversion des rentes, le gouvernement se fait une économie de 18 millions de francs environ... Si j'étais bourgeois bien égaré, j'aurais peut-être été amoureux de la mesure qui fait passer des gémissements aux cris et chants victorieux aux autres.

au point de grand air et de gloire d'où elle est tombée. Vous savez qu'il n'est pas l'homme de mon choix, mais, comme je vous l'ai dit, je m'efforce de lui en faire un homme.

Je note ceci en passant, Monsieur, que tous les républicains honnêtes qui avaient combattu par leurs opinions pour le bien de la France ont été traités comme des ennemis.

Nous sommes satisfaits de l'opinion que vous avez émise sur l'avenir de la France, mais nous ne pouvons nous empêcher de vous dire que l'avenir de la France est incertain.

L'Université de France n'existe plus de fait. Les chaires de philosophie ont été supprimées... L'Université de France n'existe plus de fait. Les chaires de philosophie ont été supprimées.

n'était pas plutôt la propriété de l'humanité entière, que celle d'un ordre religieux... Le gouvernement du Valais vient de porter le coup à cet immense asile.

Le sujet choisi par M. Brownson embrasse deux propositions : 1° Pourquoi ne suis-je pas catholique ? 2° Pourquoi suis-je protestant ?

La France, qui parait vouloir revenir à ses anciennes traditions d'honneur et de gloire, assistera sans intérêt à ces débats.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 16 AVRIL 1852.

PREMIERE PARTIE.—Le Socialisme devant le Bon Sens Populaire.—(Suite et fin.)

Lecture de M. Brownson.

Une foule dense, on l'on remarquait plusieurs membres du clergé catholique, des citoyens et des ministres des diverses dénominations religieuses se pressaient hier soir pour entendre cet orateur éminent sur le point le plus important qui intéresse et divise encore les hommes : le principe religieux.

Le sujet choisi par M. Brownson embrasse deux propositions : 1° Pourquoi ne suis-je pas catholique ? 2° Pourquoi suis-je protestant ?

Le sujet choisi par M. Brownson embrasse deux propositions : 1° Pourquoi ne suis-je pas catholique ? 2° Pourquoi suis-je protestant ?

Dans la suite de sa dissertation, l'orateur expose la méprise de ceux qui attribuent la faiblesse de leur croyance à l'autorité de l'Eglise d'Angleterre.

suppose nécessairement l'existence de l'autorité qu'il récusait ;—que le protestantisme, en tant que négation, n'est rien ;—qu'à l'égal de ce qu'il affirme, il se range du côté de l'Eglise qu'il veut combattre ;—et qu'enfin, ce que le protestantisme admet, n'est pas le protestantisme.

Cette allocution de M. Brownson se termina par l'énoncé de ces deux résultats : 1° Rien ne prouve que le protestantisme soit la véritable croyance à suivre ; 2° Rien ne démontre ce qu'est le protestantisme.

Le Bourbonnais.

Que M. Courjeault et Chiniqy se soient occupés sur l'état des choses à Bourbonnais, la dernière lettre qui soit de M. de Chiniqy au *Moniteur Canadien* le prouve évidemment.

Chicago, 29 mars 1852.

Je viens de recevoir ce matin les Nos. 22, 21 et 25 de votre journal. Je vous en remercie et vous prie d'accepter mes remerciements pour les journaux canadiens.

Je n'ai rien de plus que de voir que le gouvernement canadien agisse de manière à empêcher vos compatriotes de quitter leur bon pays.

La lettre écrite de Kankakee, 13 février 1852, publiée dans votre N° 24 et signée R. T. E. (monnaie pour moi) me fait plus de plaisir que toutes les autres que j'ai reçues.

venis du passé se remuait en foule dans sa pensée ; plus il se plongeait tout entier dans les bas-fonds de la société où l'avait rejété le mépris et la répulsion de tous, et plus il haïssait, épouvanté, dans tout ce qui l'entourait ; alors parfois, il s'arrêtrait malgré lui, n'osant pas regarder en face son hideux cortège.

La probité et l'honnêteté sont deux maladies qui ne tiennent pas toute la journée. — Tu ne crois donc qu'un mal, Marini ? — C'est-à-dire qu'il faut s'entendre sur la définition du mot *mal* ; il est singulièrement élastique ; j'aime *Péride* et j'ai profondément étudié l'organisation humaine.

Sterblich s'il croit à la loyauté, il hausse les épaules ; s'il croit à l'honneur, il vous tournera le dos ; et cependant, il est probable que dans leur jeunesse ils ont appris ces mots là à l'école ; maintenant ils sont à la hauteur de la mission qu'ils se sont imposée, parce qu'ils ont foulé aux pieds, depuis longtemps, toutes les chimères.

— Pas plus que votre grand philosophe Voltaire qui a été le plus grand ennemi de la religion pendant quatre vingt ans, et bon chrétien pendant cinq minutes avant sa mort ; juste ce qu'il fallait pour ne pas avoir le temps de se repentir et de s'être repenti.

— Le fils, ou plutôt le petit-fils du duc De Saverney, par de France. — Le petit-fils du duc De Saverney ! Oh ! ma vengeance ! ma vengeance ! Et il aime la princesse ? — De toute son âme, le pauvre garçon.

pendant n'a jamais visité Bourbonnais, ou que, s'il y a été il n'a point de scrupule de débaucher des faussés (1). Il paraît aussi que votre correspondant a quelque peine contre les Melanges Religieux, qui, si je ne me trompe pas, l'organe accredité de Mgr l'Evêque de Montréal. Je n'ai pas l'honneur de savoir qui est rédacteur des Melanges, ni de vous connaître vous-même; mais pour rendre justice à tous les partis, et pour éviter les deux extrêmes, je vous prie, M. le rédacteur, de donner insertion à ma présente lettre dans votre journal—sans y rien ajouter ou retrancher; et j'en enverrai copie à Mgr l'Evêque de votre ville, afin qu'il s'en serve comme il le jugera à propos pour le bien de ses chers compatriotes. Ce n'est que l'intérêt que je prends au sort de ceux que le malheur pousse à s'égarter, qui m'engage à tâcher de les empêcher de devenir les dupes des spéculateurs, dont il est assez probable que M. l'abbé Chéniquy sera enfin la victime. J'ai l'honneur d'être, M. le rédacteur, avec de bien sincères sentiments de respect et de dévouement, Votre humble serviteur et J.-C., JACQUES OLIVIER, Ev. de Chicago.

Le *Moniteur Canadien*, après avoir admis un peu moins explicitement qu'il ne faut, l'exactitude de notre extrait de la lettre de Mgr. de Chicago, sur le vu de l'original au secrétaire de l'Evêché, ajoute dans une expansion de magnanimité peu ordinaire: "Si nous étions seuls concernés dans l'affaire, nous hésiterions pas à donner gain de cause aux Melanges. Mais avant, nous croyons qu'il n'est que raisonnable de donner champ libre à notre correspondant et à M. Chéniquy, qui se trouvent naturellement dans une mauvaise position. Nous allons voir comment ils vont s'en tirer."

Les Melanges n'attendent point un arrêté de vous pour avoir gain de cause. Du moment que l'on vous indique le lieu où vous est exhibé l'original certain d'une lettre de Mgr. de Chicago, portant et le timbre postal, et d'autres caractères évidents d'authenticité facile à reconnaître, même à Montréal, qu'a besoin le public que vous nous donniez gain de cause? Vous devriez ne pas fonder comme cela d'ignorer que M. Chéniquy à Bourbonnais n'a rien à fournir au public contre un fait constaté à Montréal. Il est cruel à vous de proposer en faveur de M. Chéniquy une position mauvaise que vous seul voulez bien lui faire. Ce monsieur a dit (dans une lettre privée, indiscrètement mise au jour) qu'on avait ajouté à la lettre de Mgr. de Vancouver; il le croyait indubitablement d'après votre correspondant inconnu; mais il ne s'est point attardé le rôle d'accusateur. Ce rôle était précisément le vôtre. Quant à votre anonyme, vous déciderez vous-même à le faire connaître au public afin que l'on n'ait plus à craindre à l'avenir de semblables méprises de la même source? A défaut de cette seule garantie de votre véracité, c'est vous désormais que cela regarde, et nous saurons en faire ressouvenir au besoin.

Le Pays, dont l'un des rédacteurs est venu s'assurer de ses propres yeux que nous n'avions pas altéré la lettre dont il est tant question depuis quelque temps, nous rend justice dans les termes suivants dont nous aimons à reconnaître toute la franchise:

Suivent notre promesse nous avons été au secrétariat de l'Evêché, et ce nous a convaincus, documents en mains, que les extraits de cette lettre publiés dans les Melanges, ne transigent nullement la lettre et surtout qu'ils ne contenaient aucun ajout.

TRIBUNAUX. JURISDICTION CRIMINELLE.

Parmi les condamnations prononcées récemment en cette ville par le tribunal criminel de la Baie de la Reine, il en est de spécialement remarquables par la nature grave des délits qui en ont été la base. Nous sommes en mesure de publier le dispositif de quelques-unes que des réflexions d'une haute portée recommandent à l'attention et dont un enseignement utile peut ressortir. Voici en premier lieu le texte de la sentence de mort prononcée par l'honorable juge Aylwin contre le meurtrier Andrew Marvell, telle que la publient les journaux anglais. Ce dernier incident du procès de ce malheureux complétera pour nos lecteurs la narration des particularités de son crime. Il n'est malheureusement pas en notre pouvoir de rendre avec les paroles de cet arrêt suprême, l'émotion que fit passer dans l'âme de ses auditeurs l'honorable juge Aylwin qui le prononça.

SENTENCE DE MORT CONTRE ANDREW MARVELL. Séance du 29 mars, 1852. Le juré, après une courte délibération, rentre et déclare le prisonnier "coupable," mais toutefois en le recommandant à merci.

Le prisonnier étant ensuite interpellé de dire s'il avait quelques raisons à proposer contre la sentence de mort, ne répond rien. Alors s'établit un profond silence, et l'honorable juge Aylwin rend la sentence suivante:

Andrew Marvell, "Vous avez été trouvé coupable du crime horrible de meurtre, votre propre femme étant malheureusement votre victime. La cour n'a rien devant elle qui la mette à même de toucher en quelque point à vos relations passées avec cette femme. Supposons néanmoins que votre existence ait été la plus misérable du monde, vous avez dû, en votre qualité de chrétien, apprendre de bonne heure que le crime de meurtre est également abhorré de Dieu et des hommes; pourtant, c'est beaucoup dire, puisque tout homme est né pécheur. Il y a cependant tels péchés qui révoltent la

nature humaine, et malheureusement le crime dont vous êtes maintenant convaincu est de ce nombre. La loi du pays a décrété que quiconque est reconnu coupable de meurtre, devra subir la mort. Cette pénalité est cependant la plus grande que la loi inflige, la dernière qu'il soit au pouvoir de l'homme de vous imposer. Mais vous devez vous ressouvenir qu'à la mort succède le jugement—non de vos concitoyens—mais celui du Dieu Tout-Puissant qui sera votre juge, comme il sera aussi le juge du juré qui a prononcé sur vous. Ce que vous avez à appréhender le plus, ce n'est donc pas votre châtiment en ce monde, mais ce qui doit le suivre dans l'autre. Je voudrais paraître voir en vous un homme chrétien, et qu'à quelque époque de votre vie, vous eussiez eu l'avantage d'une instruction religieuse. En ce moment, je ne puis, comme homme, que vous exhorter à ne perdre aucune occasion de vous procurer aucune assistance et consolation à l'unique source à laquelle un homme dans votre position les puisse obtenir. A la vérité, le juré vous a recommandé à merci; mais ne vous abusez pas sur la foi de cette recommandation. Ne vous fiez en aucune manière à cela, ou vous vous tromperiez peut-être vous-même sur un point de la plus haute importance. Que la recommandation dont je vous parle ne vous influence aucunement; croyez plutôt que le jour qui vous sera indiqué tout-à-l'heure sera le jour auquel se terminera votre existence terrestre, et où vous vous trouverez en présence de Dieu, votre créateur. Vous avez déjà la tâche à accomplir; mais je puis vous dire encore que l'Espérance ne vous est pas encore interdite, si, comme moi, vous croyez à la puissance d'un Rédempteur, pouvant sauver un homme tel que vous à la situation des heureux et des élus. Qu'il soit l'objet de toute votre sollicitude; adressez-lui vos prières, et je ne puis qu'espérer qu'il vous exauçera. Mon pénible devoir maintenant est de prononcer contre vous la sentence de la loi, laquelle est que vous, Andrew Marvell, soyez reconnu coupable de la place où vous êtes, à l'endroit où vous venez et de là. Vendredi, le 30 Avril, il pendra au lieu de l'exécution, et là pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive.—ET PUISSE DIEU AVOIR PITIÉ DE VOTRE AME."

Le 31 mars, Hubert Robert, convaincu de parjure par suite d'un faux serment prêté devant un com sommaire, reçoit de la bouche de l'honorable juge Rolland la sentence et l'admonition suivantes:—

PRISONNIER, "Votre offense est de nature à intéresser toute la société. Car si le parjure n'est pas puni, où est la sécurité des citoyens? "C'est au moyen du serment que chacun se sent protégé dans sa personne et dans ses biens. "C'est surtout dans les tribunaux que se fait appercevoir journellement la nécessité de la sanction du serment. La vérité est la base de tous les droits, comme de toutes les transactions. Le juge ne peut prononcer que sur des preuves, et il ne peut y avoir de preuves sans l'assurance que les témoins déposent de bonne foi, de même que quand les parties s'interrompent l'une l'autre à défaut d'écrits. Un faux serment peut détruire une fortune. Mais qu'est-ce donc dans les procès au criminel, où un homme peut perdre la vie par un faux serment? "Vous, prisonnier, avez été appelé à jurer au sujet d'une convention entre vous et le nommé St. Denis, et vous avez juré faux; cela a été prouvé à la satisfaction d'un juré qui vous a trouvé coupable d'un parjure. Il faut que vous n'eussiez pas une vraie idée de l'obligation que vous imposait le serment après avoir pris Dieu à témoin de dire la vérité. En y réfléchissant, vous devez voir combien vous avez été coupable. Et, malheureusement, c'est un vil intérêt qui vous conduit à aller à manquer à votre convention, et ensuite à haïr pour gagner un procès injuste que vous avez intenté. Ah! sans doute, vous regrettez votre faute, je dois dire votre crime; car c'est un grand crime que le parjure; aussi la loi le punit-elle avec sévérité.

"Combien de gens font peu de cas du serment, et ne se font pas faute de trahir la vérité en alléguant ce qu'ils savent être faux, ou en niant ce qu'ils savent être vrai. Eh! bien, votre punition pourra, je l'espère, faire connaître qu'on ne peut se parjurer impunément, et qu'en la punition qu'ils doivent attendre d'un Dieu qu'ils ont offensé, il y a aussi dans ce monde une punition pour les faussés.

"La cour vous condamne à 6 mois d'emprisonnement. Mais il y a une autre punition qui vous dégrade aux yeux de vos concitoyens; c'est la honte de ne pouvoir jamais être entendu comme témoin dans une cour de justice; peine qui vous suivra tous les jours de votre vie."

On nous fait parvenir la note suivante: "Dans une séance du conseil municipal du village de St. Athanas, tenue le 12 avril courant, il a été résolu (unanimentement) que l'on accorderait encore un certificat pour licence d'auberges, pour l'année commençant le premier mai prochain."

CORRESPONDANCE.

L'honneur de la paroisse de St. Eustache— M. l'Éditeur, Ce qui vient de se passer dans la paroisse de Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, est trop à la louange de ses habitants pour demeurer dans l'oubli et pour ne pas être mentionné comme devant être initié par tous les habitants des autres localités de notre cher Canada.

Depuis plusieurs années les amis du bon ordre à St. Eustache avaient la honte de voir leur paroisse dégradée au nombre des plus réprouvées; et le village sur-tout était, pour ainsi dire, montré au doigt pour avoir l'infamie de renfermer dans ses étroites limites, jusqu'à sa plume grise où l'on vendait des liqueurs spiritueuses, tantôt avec licence, tantôt sans licence. Mais cette année, ceux parmi les paroissiens de St. Eustache qui sont en faveur de la morale publique et qui veulent sincèrement le bien et les avantages matériels de leurs compatriotes, ont enfin voulu secouer le joug de cette infamie qui pesait tant sur leurs épaules, et montrer par leur conduite à l'égard de la vente de la bière, qu'ils ne craignent pas de s'affirmer la loi et les sacrosanctes des mauvais aubergistes et de leurs aubergistes, et, par conséquent, l'improbité, ils ont, au nombre d'environ 600 et les plus influents de la paroisse, signé lundi et mardi derniers, des pétitions adressées au conseil de la corporation de ce village, dans lesquelles ils supplient ce conseil de vouloir bien dans sa sagesse refuser de confirmer tout certificat qu'un présentait pour l'obtenir dans ce village, de licences d'auberges pour vendre ces liqueurs enivrantes.

A la tête de ces pétitions se trouvent les noms: "Théodore de la paroisse de St. Eustache— M. l'Éditeur, M. l'Éditeur, il faut à présent tourner la médaille, et je vais vous montrer le faux serment qui s'est prêté dans ce conseil lors de son assemblée de jeudi dernier.

Comment croyez-vous que nos humbles suppléments et les vœux de tout un village et de la majorité de la paroisse ont été accueillis par ce conseil composé de sept membres par la loi? Ils ne l'ont été que par le mépris de la décision! Et il faut vous dire que, parmi ces 7 conseillers, il y en a deux qui sont aubergistes. Alors ces deux conseillers, méprisant la confirmation de leur rôle singulier de voter et secourir réciproquement l'un pour l'autre. A l'un de faire sa motion, et à l'autre de la soutenir, et vice versa. Des sept conseillers, il y en avait un qui n'a pas voulu ou pu assister à l'Assemblée. Ainsi, à part du Maire et de ces deux conseillers, il n'y en avait plus que trois autres dont deux ont soutenu les motions de ces deux aubergistes. C'est que le troisième conseiller, M. Oumette, un homme de courage et qui a la conscience de ses devoirs, a, avec une noble indépendance de caractère, protesté énergiquement contre ce ridicule et honteux tripartite. "Allez-vous, a-t-il dit aux autres conseillers, mériser ainsi les vœux de vos constituants?" Mais il préférait dans le désert.

J'ai l'honneur d'être, M. l'Éditeur, UN JEAN-BAPTISTE. St. Eustache, 5 avril 1852.

VARIETES.

La république de Libéria. Les nouvelles de la côte occidentale d'Afrique inspirent une vive pitié. On sait que diverses sociétés philanthropiques américaines ont fondé sur cette côte une colonie de noirs affranchis; et, après avoir acheté des terres dans les provinces entières, après avoir longtemps gouverné les noirs émigrants qu'ils avaient transportés d'Amérique, ces sociétés ont laissé leurs protégés voler de leurs propres ailes. La république de Libéria possède maintenant une Constitution calquée sur celle des Etats-Unis; elle a un Sénat, une Chambre des Représentants et un Président noirs. Ce dernier, le respectable Joseph Roberts, se distingue par une modestie, une équité et une énergie remarquables; et, tandis qu'à l'autre extrémité de l'Océan, l'empereur Souloque s'inspire que du mépris par sa vanité et son avarice, étouffant le plus en plus dans la barbarie le plus beau pays de la terre, Roberts travaille sans relâche et obscurément pour fonder une civilisation et une nationalité sur le continent qui fut le berceau de la race noire.

La république de Libéria revendique la possession de toute la ligne de côtes depuis le cap Mesurado jusqu'au cap Palmars. C'est dans ces parages que la traite des nègres se pratiquait autrefois sur une grande échelle, et le but principal, en y établissant une colonie, était d'arriver à la suppression de cet odieux trafic. On pouvait espérer que ce résultat serait bientôt atteint, et le président Roberts avait réussi à contracter des alliances avec de nombreuses tribus du littoral et de l'intérieur. Ces tribus s'interdisaient la traite pour l'avenir, et elles ont été quelque temps fidèles à leurs serments. Mais une semblable révolution ne pouvait être effectuée sans froisser de puissants intérêts, et une conjuration s'est formée parmi les chefs indigènes pour la destruction des établissements des noirs américains. Le chef Grand, à la tête de 300 hommes déterminés, a mis à feu et à sang le village de Fishown, situé dans le grand Bassa, à vingt-cinq lieues au sud de Monrovia, capitale de Libéria. Neuf habitans ont été massacrés et mutilés, et les autres se sont à grand peine réfugiés dans la ville voisine de Bassa-Cove. Cette ville était elle-même attaquée la nuit et par surprise le 11 novembre; mais les habitants étaient sur leurs gardes, et grâce à quelques canons et deux petites pièces de canon, ils ont pu repousser leurs assaillants. A la première nouvelle du danger, le président Roberts s'est mis à la tête de soixante-quinze volontaires, et est venu s'enfermer à Bassa-Cove, où il a soutenu avec succès une nouvelle attaque des insurgés. Mais on redoutait que l'hostilité contre les affranchis d'Amérique, ne se propageât dans le pays et que leur petit nombre ne fût par être écrasé sous la masse de leurs ennemis.

Il faudrait déplorer la ruine de ces établissements intéressants de la côte de Libéria, si

l'on doit sympathiser peu avec les négropliles utopistes, qui, du jour au lendemain, créent d'un trait de plume des droits civils et politiques à des populations entières d'esclaves; s'il ne faut pas croire à l'imitation instantanée du noir abrutit et ignorant que l'on sort de la brousse et du champ de cannes à sucre, et au quel on dit: "Tu ne sais pas lire, tu sais à peine peindre; mais tu es libre et l'égal de ton maître; tu seras électeur, tu seras éligible, tu seras juré, et tu jugeras le blanc qui hier te faisait son maître; si l'on n'admet pas ces phénomènes de civilisation impromptue, appréciés au moins les vœux charitables, élevés, de ces Américains, qui, voyant leurs villes comblées de noirs figures végétales dans l'abject et aspirant à un meilleur sort, leur font offrir ce bagage amical:

"Vous vous sentez assez de capacité, d'éducation, d'industrie, pour arriver à l'aisance; vous soufflez du préjugé général qui vous ferme les professions et ne vous permet d'être que bûcherons, domestiques ou portefaix; vous vous croyez à l'aise de droits que tant d'hommes du peuple qui ne vous sont guère supérieurs en intelligence et qui vous surpassent dans leurs métiers sans vous permettre de les exercer la même temps qu'ils débattent à tout moment contre toute supériorité et toute aristocratie. Eh bien, retournez en Afrique, où vos pères sont venus. Ici vous êtes une liberté, et votre conduite ne vous permet pas de vous fonder dans la communauté; là-bas, vous serez en majorité, ou plutôt vous serez tous de la même race. Pourquoi ne vous mériserez-vous pas en droit au contraire de tenter les métiers blancs que vous apprendrez comme des curiosités ridicules. Nous vous donnerons des terres, des instruments aratoires, des provisions; nous paierons votre passage et celui de votre famille. Vous trouverez à Monrovia un gouvernement déjà organisé et un territoire composé de vos frères; vous pouvez aspirer à en faire partie, vous pouvez arriver à être président de la République, et alors, quelle sera votre gloire de travailler à l'extinction de la traite des noirs, d'instruire les tribus voisines et de régénérer l'Afrique par votre exemple, vos conseils et vos efforts."

Ce projet mérito de rencontrer partout approbation et sympathie. Mais, au contraire, il trouve une hostilité acharnée de la part des abolitionnistes des Etats-Unis, qui veulent être les chefs d'un parti *at home*, en Amérique, et ne se soucient pas de se priver des instruments de leur ambition personnelle, en embarquant les noirs. Ces derniers eux-mêmes n'accueillent pas avec délices les propositions qui leur sont faites. L'idée d'émigration lointaine les épouvante, et ils se figurent qu'on les envoie mourir en Afrique pour être débarrassés d'eux.—De plus, un défaut d'unité a paralysé les humbles efforts de gens fort honorables. Plusieurs sociétés de colonisation africaine se sont formées; et chacune agissant pour son propre compte, sans avoir combiné un plan d'ensemble, il en est résulté que les résultats sont loin de répondre aux sommes énormes dépensées depuis 1817 pour rendre les Noirs à leur pays d'origine. Cependant la république de Libéria commence à se populariser en Amérique; chaque mois un paquebot part de Baltimore, et un autre de Boston, chargés d'émigrants pour la colonie.

La France et l'Angleterre ont reconnu l'indépendance de Libéria. Maintenant des secours efficaces augmenteraient les forces des noirs affranchis. Chacun reconnaît l'inefficacité des croisières des deux nations pour la suppression de la traite; c'est une dépense énorme pour les budgets, et pour la marine des deux nations, une perte annuelle considérable d'hommes et de matériel. Beaucoup de bons esprits aux Etats-Unis croient qu'en encourageant et protégeant la colonisation des noirs américains sur la côte d'Afrique, on arriverait plus promptement et à moins de frais à la suppression si désirable de la traite des Noirs.

Anecdote.

Un lion se promenait, en compagnie de quelques amis, devant les rangées de chaises qui appuient leurs dossiers aux croisées du café de Paris, sur les boulevards. A voir l'élégance de son costume et la grâce avec laquelle il le portait, personne ne se serait avisé de refuser à ce prototype des journaux de modes, la possession d'une fortune respectable. Les jeunes gens qui l'accompagnaient ne se faisaient pas faute de l'interpeller hautement du titre de vicomte. Comme toute politesse en vaut une autre, le vicomte, puisque vicomte il y a, répondait à ces aménités en traitant ses compagnons de baron, marquis, etc.

Une inquiétude profonde se peignit subitement sur les traits de ce lion titré. Ce qui causait cet alteration était la présence d'un personnage, que sa longue redingote verte, son chapeau roussi, sa tête carrée et la paire de bottes qu'il portait à la main, désignaient comme un membre de la respectable corporation des cordonniers. Ce personnage s'approcha du vicomte, et lui réclama, avec un accent tedesco bien prononcé, une somme de soixante-dix francs, prix de deux paires de bottes fournies par lui.

Le débiteur confus voulut tourner la chose en plaisanterie: "Je vous ai promis de vous payer, mon cher, et je vous payerai, dit-il. Un honnête homme n'a que sa parole; mais, pour le moment je n'ai que cela... ainsi rapassez un autre jour."

Les Allemands ont la tête dure: le bottier se leva *illico* à l'antonomase expressive qui amassa, comme on peut le croire, une foule nombreuse autour des deux acteurs de cette scène. Tous les efforts ne pouvaient faire lâcher prise au bottier, qui avait saisi d'une main

vigoureuse son débiteur par le collet de l'habit.

Le combat menaçait de se prolonger, quand un jeune homme, se faisant jour à travers le triple rang des spectateurs, parvint jusqu'au centre du cercle et, étant fort gaillardement son chapeau, le tendit aux assistants en disant d'une voix piteuse: "Messieurs, pour les bottes du vicomte de... s'il vous plaît." De grands éclats de rire répondirent à cette bonhomie qui eut tout le succès qu'on attendait son auteur, car les pièces de cinq francs, les gros sous, voir même les lojis, commencent à pleuvoir dans le chapeau.

Le quéteur fut bientôt obligé de refuser de nouvelles offrandes, et il versa dans les mains du bottier charmé et étonné, le produit de sa quête. Quant au vicomte, on se disait tel, il avait d'espérer, non sans peine, au milieu des éclats de la gaîté générale.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE Edition, augmentée des prières de la Messe, des Vêpres des Dimanches, Chapeau de la Croix, etc., avec jolie reliure. Prix 75. 61. la douzaine.

A vendre chez E. R. FABRE & Cie, N° 3, Rue St-Vincent.

16 avril 1852.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

Les soussignés, ayant l'honneur de continuer l'importation et la vente des CHAPEAUX FRANÇAIS, offrent ceux qui leur restent à QUATRE PIASTRES. Les chapeaux sont de la première qualité, et peuvent parfaitement convenir aux messieurs du clergé, par leur forme.

A vendre chez E. R. FABRE & Cie.

16 avril 1852.

PROMAGE DE GRUYÈRE. 1ère qualité, prix 1/3 la livre, à vendre chez E. R. FABRE & Cie.

16 avril 1852.

AVIS.

L'ASSEMBLÉE générale de l'Association de l'Union de Prières et de bonnes Œuvres aura lieu dimanche prochain (Quasimodo) à l'Eglise Paroissiale, à 6 heures du soir. Monseigneur de Montréal doit la présider. Sa Grandeur y bénira la chapelle portative de l'Association. On y fera la quête.

MOIS DE MARIE OU LE MOIS DE MAI.

On trouvera chez le soussigné une jolie édition du mois de Mai, consacré à la Mère de Dieu, par F. LAZARUS, Missionnaire. Cet ouvrage contient outre une suite de Méditations, de prières et d'exemples, l'hymne de la Sainte-Vierge, les prières durant la Messe les Vêpres du dimanche, le Chemin de la Croix, etc. etc. J. BRE. ROLLAND, No. 24 Rue St-Vincent. Montréal, 6 avril 1852.

LIVRES NOUVEAUX.

MEDITATIONS SUR LES PRINCIPAUX MYSTÈRES DE LA PASSION DE N. S. J. C. etc., par le P. M. de Bernegui, 1 vol 32 prix 2s. L'AME SUR LE CALVAIRE, considérant les souffrances de Jésus et trouvant aux pieds de la croix la consolation de ses peines, par l'abbé Baudrand, 1 vol. 13 net. guaffré, prix 2s. L'AME ELEVEE A DIEU, par les réflexions et les sentiments, par l'abbé Baudrand, 1 vol. 18 net. guaffré, prix 2s. LE SALUT FACILITE AUX PECHEURS, par la dévotion au très Saint et Immaculé cœur de Marie, dans l'Archiconfrérie, etc., 1 vol 18 avec gravure brochée, p. 16s. LE LIVRE D'OR, ou l'humilité en pratique, pour conduire à la perfection chrétienne, utile à tous les fidèles, 1 vol. 32 joli cartonnage, prix 10s. LA VIE DE LA STE-VIERGE, Mère de Dieu, ensemble la vie de St. Joseph, par J. Collin de Plancy, 1 vol 18 figures, prix 3s. LE CHEMIN DE LA SANCTIFICATION, ou le vrai conducteur des âmes dans la voie du salut, par les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, augmenté du chemin de la croix, 1 vol. 18 guaffré et tranché, docté, prix 2s. 6d. En vente chez E. R. FABRE et Cie, Rue St. Vincent 6 avril 1852.

CHEMINS DE CROIX.

Le soussigné informe respectueusement les Messieurs du Clergé qu'il a continuellement sous main un certain nombre de beaux CHEMINS DE CROIX. Chaque tableau a 40 pouces de long sur 36 de large. Les moultres sont en noyer noir, solide et ont 5 pouces de large. Une baguette de plume ou de bois règne à l'intérieur et à l'extérieur du tableau. Les gravures sont en couleurs.

Différentes sortes de GRAVURES. GEORGE LECOMTE. Coin des Rues Bonaventuro et St. Jacques, Montréal, 30 Mars 1852.

IMAGERIE ET GRAVURES FRANÇAISES.

Le soussigné vient de recevoir d'Europe, par la voie de New-York, une collection très variée de Gravures Françaises réunissant tout ce que le goût des amateurs peut requérir dans cette ligne. —DE PLUS:— Une quantité de dessins pour études, superfinis, etc. J. M. CAMOULLE. Montréal, 6 Fév. 1852.

(1) La thermomètre y était, cet hiver à plus de 20 degrés dessous le zéro de Fahrenheit; ce qui, si je ne me trompe, équivaut à 29 degrés de froid de Réaumur, et à 29 degrés du centigrade. Si l'on souffla de sentir le froid par le comble, rien de mieux connu en hiver à Bourbonnais.

nières années, sous le nom d'œuvre de Saint-Cécile de Marie, une maison pour les jeunes filles...

A l'aide de ces divers dévouements, l'établissement, placé dans le faubourg Saint-Antoine...

L'Assemblée nationale annonce en ces termes la mort de Mme la maréchale Soult...

Une noble vie vient de s'éteindre, Mme la maréchale, duchesse de Dalmatie...

La douleur, une douleur que rien ne pouvait calmer, a plus que l'âge et la maladie...

La maréchale était née dans la foi protestante. Depuis son mariage, elle avait suivi...

Un digne prêtre, que la providence avait amené dans ces derniers temps à St-Amand...

Deux jours s'étaient écoulés pendant lesquels la maréchale conserva toute sa fermeté...

LIVRES NOUVEAUX

- SERMON DU PERE CHARLES F. DE NEUVILLE, avec l'analyse de chaque sermon... PETITS SERMONS OU EXPLICATIONS SIMPLES ET FAMILIÈRES...

PEINTURES, HUILES, ETC.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général...

COMPTOIR DE L'INSTITUTEUR

TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITÉ: Lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes...

JOSEPH T. DORVAL

MAÎTRE-MENUSIER. ATELIER, à la rue de la Pénitence Nord-Est de la rue STE. CATHERINE...

COLLEGE JOLETTE

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit: 1ère Année - Éléments des deux langues; (Anglais et Français)...

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table listing steamship departures to Liverpool, including ship names, dates, and agents like Louis Ricard.

LOUIS RICARD, AVOCAT

RUE ST. VINCENT, NO. 5. Petite voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

Un homme, muni de bonnes recommandations désire se placer comme instituteur.

LIVRES NOUVEAUX

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux...

Il invite Messieurs les Curés, Marchands, Instituteurs et le public en général à visiter son établissement...

Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France.

Le Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé...

Aussi un très-grand assortiment de: Chapeteils, Médailles, Croix et Croquets en Argent, Porte-Reliques en croix et en cœur...

Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES

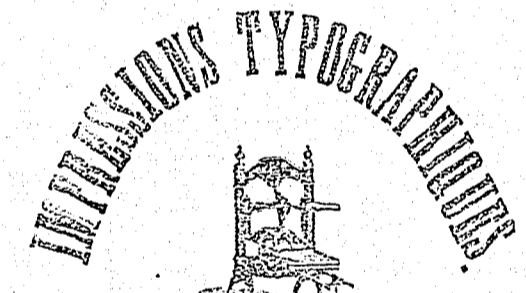
Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EX MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante au fait de PLAIN CHANT dans nos Églises.

Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS

On a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK d'un professeur de SHERRINGTON, d'un ou de deux INSTITUTEURS catholiques, bien qualifiés...

Montréal, 18 Juillet 1851.



On imprime à cet établissement: LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût.

Montréal, le 25 février 1851.

LIVRES NOUVEAUX

LE TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE, ou mémoire d'un homme du monde... G. A. M. Manuel des Confesseurs, composé 1o. du Précepte sanctifié pour l'administration charitable...

Montréal, 3 Mai, 1851.

CHATELAIN FRANÇAIS

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHATELAIN FRANÇAIS, l'ic. unifié, pour MM. du Clergé, prix 25c.

Montréal, 26 mars 1851.

TAPISSERIES FRANÇAISES

VEILLEUSES et FRONAGE de GRUYÈRE. A vendre chez E. R. FABRE & Cie.

Montréal, 26 mars 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu...

TELS QUE: Formulaire de prières, Paroissien Romain, Invitation de Jésus-Christ, Chemin de la Croix...

Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA VIE DU CANADA

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL - £10,000

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HEGH C. BAKER, Président.

JOHN YOUNG, Sec. Vice-Président.

THOMAS M. SIMONS, Sec. Secrétaire.

Montréal, 27 décembre 1850.

ATTENTION!

AVOIRS, NEUVAINES

POUR SE PRÉPARER À LA FÊTE DE LA NAISSANCE

De Notre-Seigneur Jésus Christ

Par le R. P. MUZZARELLA, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

Montréal, 2 novembre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN

AVOCAT

Chargé de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, de défriches, de ventes, réclammations pour indemnités, réceptions et transmissions de deniers, etc.

Montréal, 9 Nov. 1850.

DR. GLOBENSKY

Grande rue du Faubourg St-Laurent, No. 91.

Montréal, le 19 septembre 1851.

J. J. E. BIBAUD

AVOCAT

Petite rue St. Jacques, No. 37.

Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASE

ET ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. RIVY, Rue Notre-Dame, 49.

Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er juillet, et se paie d'avance, par semestre.

Une gratification de dix chemins sur l'abonnement de l'année est offerte aux instituteurs.

Montréal, 4 Juillet 1851.

TAUX DES ANNONCES

Six lignes et au-dessous, tre insertion... £0 2 8

Chaque insertion subséquente... 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, tre insertion... 0 3 6

Chaque insertion subséquente... 0 0 11

Au-dessous de dix lignes, (tre insertion) chaque ligne... 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne... 0 0 1

L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes.

Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

Montréal, 4 Juillet 1851.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX

Montréal, MM. E. R. Fabre et Cie., Librair

TRIOIS-RIVIÈRES, Val. Guillet, écr., N. P.

QUÉBEC, L. Gill, impr., V.

St-Roch, M. F. Pilote, Direc.

RIVIÈRE DU LOUP, M. L. Baribeau.

St-Athanasie, M. J. Dacier.

Montréal, 5 mai 1851.

REDACTEUR

F. M. DEROME, AVOCAT

IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE: JOSEPH RIVET

Montréal, 5 mai 1851.